CONTRAT DE RESERVATION MARIAGES

EPOUX 1 : Nom : P N° de téléphone ://// Adresse mail :	
EPOUX 2 : Nom : P N° de téléphone ://// Adresse mail :	
Date de la réception : Lieu de la réception :	
Prestation souhaitée (à cocher) : Midi Soir Retour (sans personnel)	
Prestation souhaitée (à cocher) : ☐ M Versement des arrhes* : 1000€	_
Versement des arrhes* : 1000€	Versé le ://

Merci de nous retourner un exemplaire daté et signé, en ayant pris soin de parapher les 2 pages.

CONTRAT DE RESERVATION MARIAGES

- La mise en place des tables et la décoration est à effectuer par le client la veille de la réception.
- Le nappage, ainsi que le dressage des tables sont effectués par le traiteur la veille de la réception.
- Le nombre de convives définitif doit être communiqué au traiteur au plus tard 12 jours avant la date de la réception. Un changement est encore possible 5 jours avant la date de la réception. Passé ce délai, les plats prévus seront préparés, facturés et mis à la disposition du client le Jour J.
- Pour un bon déroulement du repas, il est souhaitable que tous les jeux et manifestations soient organisées en parfaite coordination avec le traiteur.
- Les arrhes sont encaissées à réception. En cas de désistement, les arrhes ne sont pas récupérées, sauf cas de force majeure.
- Le paiement du solde de votre facture est souhaité sous 15 jours, après le Jour J.
- Nous n'effectuons pas de devis sauf pour l'année en cours.

Merci de nous retourner un exemplaire daté et signé, en ayant pris soin de parapher les 2 pages.